VILLEPARISIS

# Rentrée scolaire : la Ville à vos côtés

Cartables sur le dos, ce sont près de 3 300 élèves qui font leur rentrée ce mois-ci dans les écoles de Villeparisis. Afin que celle-ci se déroule le mieux possible, la Ville soutient parents et enfants dans cette période qui peut parfois être stressante pour les adultes comme pour les plus jeunes. Aides à  l'achat de fournitures, travaux dans les écoles, installation de tableaux numériques, nouveau portail famille… Aux côtés des enseignants, des animateurs, des parents et des équipes administratives, la Ville  s'implique pour accompagner les enfants vers la réussite et leur permettre de s'épanouir.

La direction de l'Éducation de la Ville regroupe trois services : le scolaire, l'enfance et la jeunesse. La mission du service scolaire est notamment de favoriser et d'améliorer la scolarisation des enfants de 3 à 11 ans et d'être à l'écoute des parents et des équipes pédagogiques. La Ville soutient la scolarité notamment en fournissant des dotations mais également en achetant du matériel, en réunissant les directeurs d'école pour connaître leurs besoins, en rencontrant les fédérations de parents d'élèves et l'inspection de circonscription de l'Éducation nationale. Nous nous mobilisons, avec l'ensemble des partenaires, dans un seul objectif : la réussite des élèves.

**Les travaux de l'été**

Pour assurer aux enfants un cadre de travail et de loisirs agréable, sécurisé et adapté aux nouveaux besoins, la Ville continue d'investir dans les écoles. Comme chaque année, des travaux d'amélioration ont ainsi été programmés dans les établissements scolaires pendant les vacances des élèves et des équipes enseignantes :

- à l'école Anatole France, le couloir desservant les classes a bénéficié d'une réfection complète ;
- à l'école Charlemagne, les portes extérieures et celles du hall ont été remplacées ;
- à l'école Joliot Curie, les travaux de mise en accessibilité ont été poursuivis afin d'offrir un accueil adapté aux enfants en situation de handicap ;
- à l'école Mail de l'Ourcq, une salle des maîtres et un local de stockage de matériel ont été créés et une clôture en barreaudage a été installée ;
- à l'école Normandie-Niemen le portail donnant sur la piste de roller a été remplacé et des jeux ont été tracés dans la cour ;
- les travaux les plus importants ont été réalisés à l'école Ernest Renan avec la création de 3 classes modulaires avec sanitaires, l'extension du réfectoire et la réfection de la cour maternelle ;
- à l'école République, un local de stockage de matériel a été créé à l'extérieur du bâtiment ;
- à l'école Séverine, une réfection complète de 4 classes a été réalisée (sols, murs, plafonds).

**Des aides pour les familles**

Outre ces travaux destinés à préserver le cadre de travail des enfants, La Ville s'engage aussi directement aux côtés des familles et des enseignants afin de favoriser la réussite scolaire des élèves villeparisiens. Pour aider financièrement les parents et soutenir les jeunes pousses dans leurs apprentissages, la municipalité a ainsi fait le choix d'équiper chaque élève de fournitures scolaires qui sont transmises par les enseignants à la rentrée. Concrètement, les dotations de fournitures aux écoles s'élèvent à : 13,50 € par élève en maternelle soit 15 943, 50 € et 20 € par élève en élémentaires soit 42 340 € au total. En juin, 448 dictionnaires ont été distribués aux CP et 388 calculatrices aux CM2, par la Ville.

**La Maison des jeunes accompagne les collégiens**

Mais, si la Ville est particulièrement investie auprès des plus jeunes, elle soutient également les plus grands ! Car, après le CM2, c'est la plongée dans le grand bain pour de nombreux élèves qui poursuivent leurs études au collège. Or, tous ne sont pas encore prêts à travailler de manière autonome. La Maison des jeunes accueille ainsi les

collégiens qui souhaitent apprendre à mieux s'organiser et à acquérir des méthodes de travail. Deux personnes ont été spécialement recrutées cette année pour animer, du lundi au vendredi, ces temps de travail spécifiques qui se déroulent par groupes de 6 jeunes au maximum.

> *"Depuis deux ans, l'enfant est au centre de nos préoccupations et de nos réflexions. Notre projet éducatif vise à permettre à l'enfant d'aujourd'hui, de devenir demain, un citoyen épanoui, autonome, responsable. Pour accompagner cette politique éducative, des moyens importants sont mis en œuvre par l'équipe municipale (en direction des écoles, des services scolaire, enfance, jeunesse…). Nous poursuivrons nos efforts pour favoriser l'accès de tous à la diversité des connaissances, des lieux de savoirs et des pratiques."* Alain Gorez, adjoint au maire chargé de l'Éducation et au Conseil municipal des jeunes.

**Des séjours estivaux et des colonies apprenantes**

C'est dans cette optique d'accueillir toujours mieux les enfants, tout au long de l'année et même en vacances, que la Ville a mis en place des séjours estivaux et des colonies apprenantes. L'objectif est de permettre permettre aux jeunes villeparisiens de grandir autour de deux mots clés : découvrir et s'épanouir. Les parents participent à ces escapades à hauteur de 20 € pour les classes apprenantes et en fonction de leur quotient familial pour les séjours estivaux. Cet été, 80 places, réparties entre juillet et août, étaient ainsi proposées aux familles.

C'était la troisième année que la municipalité organisait des « colos apprenantes », mélanges entre colonies de vacances et apprentissage, mais avec un volet pédagogique renforcé. Du 25 au 31 juillet, les enfants sont ainsi partis en Haute-Savoie et du 8 au 14 août, ils sont allés à Montpellier. Le matin, ils avaient des cours afin de réviser ce qui a été appris durant l'année scolaire et l'après-midi, ils profitaient des animations.

> *"Les temps périscolaires contribuent à permettre aux enfants d'apprendre, de découvrir, de s'épanouir. Attachés au bien-être et à la santé des enfants, nous nous mobilisons pour proposer des activités multiples, ludiques et pédagogiques de qualité pour chaque enfant scolarisé à Villeparisis. C'est aussi dans ce contexte que nous avons choisi d'augmenter la part de bio, de passer à 5 composantes et de mettre en place, dès 2021, un double choix dans les cantines."* Fatima Menzel, conseillère municipale déléguée au Périscolaire

**À vos côtés, même après la classe**

Et parce que les apprentissages des élèves ne se limitent pas aux leçons prodiguées en classe, nos animateurs se mobilisent pour garantir le meilleur accueil aux enfants sur le temps périscolaire. Pour mémoire, le périscolaire comprend : l'accueil du matin et du soir, la cantine scolaire, l'étude surveillée et l'accueil de loisirs le soir. Afin d'informer au mieux les parents, le service Enfance organisera courant septembre des réunions d'information dans chaque accueil périscolaire.

> *"Les temps extra-scolaires permettent aux enfants d'être accueillis les mercredis et durant les vacances scolaires aux accueils de loisirs de la Ville. Sur Villeparisis, ce sont près de 250 jeunes les mercredis, en moyenne, qui sont pris en charge sur les cinq équipements municipaux dédiés que compte la Ville. Appuyés par des équipes d'animations professionnelles et engagées, ils contribuent à l'épanouissement de vos enfants toute l'année."* Stéphanie Russo, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et à l'Enfance

**Élections des parents d'élèves**

L'élection des représentants des parents d'élèves se déroulera le 7 octobre. (ou le 8. Attendre la date communiquée par le gouvernement). Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école. Ils facilitent les relations entre les parents et le personnel de l'Éducation nationale. Ils peuvent intervenir auprès des professeurs et des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation.

**Ouvertures et fermetures de classes déjà actées**

Une nouvelle classe a ouvert à l'école Charlemagne, une autre à l'école Ernest Renan et une troisième à Séverine.

Deux autres ont fermé : une à l'école Kergomard et une seconde à l'école Joliot Curie.

Ces décisions sont de la responsabilité de l'Éducation nationale.

**Un nouveau portail famille**

La direction de l'Éducation a changé de logiciel de gestion des activités. Depuis portailfamille.villeparisis.fr, vous pouvez désormais accéder à un nouveau portail famille qui va faciliter vos démarches. Plus intuitif et plus performant, il est opérationnel depuis le 1erseptembre 2022 et vous permettra, en quelques clics de :

- ouvrir des droits aux activités périscolaires ;
- éditer une attestation fiscale ;
- effectuer vos paiements de manière simple et sécurisée ;
- consulter, d'enregistrer et d'imprimer vos factures ;
- consulter ou de modifier vos informations sur votre fiche personnelle ;
- suivre les actualités et les informations qui vous concernent ;
- bénéficier d'une boîte de contact pour recevoir et envoyer des messages et déposer des documents.

**Des questions sur la rentrée, le nouveau portail famille ou les inscriptions ? Consultez la foire aux questions - rentrée scolaire.**

TERRE

Infos pratiques

**Les chiffres clés**

- 80 enfants participant aux séjours estivaux et colonies apprenantes
- 24 jeunes sont partis en séjours jeunesse
- 21 écrans numériques interactifs installés pour finir d’équiper les  classes élémentaires
- 185 professionnels de l’éducation mobilisés
- 20€ par élèves en élémentaires et 13,50 € par élèves en maternelle c’est la dotation de fournitures scolaires offertes par la Ville soit près de 58 000 €

- 3 299 enfants scolarisés sur Villeparisis
- 185 capteurs de CO2 installés dans toutes les classes et dortoirs de la Ville